



3.1 Aperçu

Un des principaux objectifs de la politique étrangère du gouvernement du Canada consiste à assurer la prospérité des Canadiens et à créer des emplois au Canada. À cette fin, le gouvernement a l'intention d'entreprendre plusieurs initiatives au cours des prochaines années dans le cadre de la Stratégie canadienne pour le commerce international. Ces initiatives concernent les quatre grands domaines suivants :

- accès aux marchés;
- capacité d'exportation et préparation à cet égard;
- développement du marché international;
- développement de l'investissement.

Comme relativement peu d'entreprises canadiennes exportent leurs produits, les initiatives de la SCCI visent à accroître le nombre de PME exportatrices d'ici l'an 2000 et le volume des exportations des exportateurs actuels. Pour pénétrer les marchés étrangers, les PME ont besoin de renseignements à jour sur les marchés et doivent jouir d'un meilleur accès au financement. Le gouvernement compte sur le secteur privé et sur ses propres organismes pour aider les PME à avoir accès au financement.

Le manque de renseignements sur les marchés est encore considéré comme un obstacle important pour les exportateurs éventuels. Afin de contribuer à franchir cette barrière, le gouvernement continuera d'améliorer les services offerts par le Centre des occasions d'affaires internationales, qui a été créé pour tirer parti des débouchés commerciaux repérés par les missions à l'étranger. En outre, *ExportSource*, le réseau de diffusion d'information par le biais d'Internet, offrira aux PME des renseignements commerciaux internationaux. Le Service d'exportation agroalimentaire en ligne fournit aux exportateurs de ce domaine de l'information commerciale et des renseignements sur les marchés qui s'appliquent à leur secteur. De plus, le gouvernement devrait continuer d'organiser des missions d'Équipe Canada à l'étranger, qui permettront aux exportateurs canadiens de conclure éventuellement des contrats.

Le gouvernement a annoncé qu'il s'inspirera de la fructueuse approche Équipe Canada pour élaborer une stratégie ciblée de concert avec l'industrie afin d'améliorer la performance économique internationale du Canada en élargissant sa base commerciale et en faisant en sorte qu'il devienne un emplacement de choix pour l'investissement étranger. La pièce maîtresse de cette stratégie est Équipe Canada inc, qui fournira un meilleur service aux entreprises canadiennes en intégrant les fonctions de promotion du commerce international des divers ministères et des autres paliers de gouvernement. Équipe Canada inc servira de centre de documentation pour les entreprises canadiennes en mettant à contribution le réseau international d'agents commerciaux du gouvernement fédéral.

Pour cibler encore davantage ses ressources dans le domaine de la promotion du commerce et des exportations, le gouvernement a établi une liste de secteurs et de marchés clés où le taux de croissance sera élevé au cours des prochaines années. Les secteurs prioritaires figurent à la section 2.2 ci-dessus, et des plans d'action

ont été élaborés pour les marchés suivants : États-Unis, Chine/Hong Kong, Japon, Mexique, Royaume-Uni, Inde, Allemagne, Taïwan, Chili et France.

Les autres priorités de la politique commerciale sont les suivantes :

- gérer les relations économiques entre le Canada et les États-Unis;
- renforcer l'Organisation mondiale du commerce pour qu'elle devienne une institution en mesure de surveiller le fonctionnement du système de commerce multilatéral et entreprendre des négociations multilatérales tout en favorisant un climat commercial international stable, transparent et fondé sur des règles;
- élargir le réseau de partenaires libre-échangistes;
- améliorer les règles internationales régissant les investissements directs étrangers et les agissements anticoncurrentiels.

Pendant des décennies, le gouvernement a joué un rôle actif dans le commerce et les investissements internationaux en maintenant un juste équilibre entre de nombreuses considérations pour élaborer les politiques et les programmes actuels. Il s'est déjà engagé à donner suite à plusieurs éléments de son programme d'action pour l'avenir, comme les négociations sur l'agriculture et les services dans le cadre de l'OMC en 1999. De plus, aux termes de la politique canadienne, le gouvernement s'est déjà engagé fermement à appuyer la promotion du commerce international. Au lieu de viser à modifier l'orientation de la politique canadienne de PCI, bon nombre des options stratégiques portent sur des questions comme la portée, les ressources, le processus et le moment opportun tout en répondant le plus efficacement possible aux préoccupations de la politique intérieure. La principale priorité est de défendre les intérêts commerciaux du Canada et de conquérir de nouveaux marchés à l'étranger.

3.2 Accès aux marchés

3.2.1 Initiatives

La meilleure façon de favoriser l'accès du Canada aux marchés consiste à établir un système fondé sur des règles qui peuvent offrir la certitude et la prévisibilité permettant de procéder à la planification d'entreprise à long terme. Avant de s'engager à investir dans des usines, de l'équipement, des services et la production, les investisseurs cherchent à garantir leur accès à des marchés de taille suffisante pour permettre des économies d'échelle et des progrès dynamiques. Par ailleurs, l'accroissement de la pénétration des importations et des investissements étrangers permet d'obtenir sur le marché intérieur une concurrence qui entraîne la compétitivité des entreprises canadiennes à l'étranger.